

ISUZU

INFORMATION GARANTIE

5 YEAR WARRANTY & ASSISTANCE

* suivant model

Important

Le carnet d'entretien contient les conditions de garantie couvrant votre véhicule Isuzu. Veuillez garder le livret d'entretien auprès de votre véhicule Isuzu. Il doit être présenté à un réparateur Isuzu agréé lors qu'une réparation sous garantie est nécessaire. Ce livret doit rester dans votre véhicule au cas où vous vendez votre véhicule afin que le prochain propriétaire bénéficie de ces informations.

Message important aux propriétaires de véhicules Isuzu

Isuzu's (Isuzu Motors Ltd.) s'engage par rapport à vous

Nous nous engageons de vous assurer votre satisfaction avec l'acquisition de votre nouveau véhicule Isuzu. Votre concessionnaire Isuzu vous veut également satisfait et vous invite à entretenir votre véhicule pendant et après la période de garantie afin d'assurer un service sans reproche.

Conditions de garantie dans votre pays de domicile

Au cas où vous avez un cas de garantie à faire effectuer, il vous est préférable de retourner chez votre concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule il vous sera le plus proche et se sentira le plus concerné à vous aider personnellement. Au cas où vous êtes en voyage présentez-vous chez le réparateur Isuzu agréé le plus proche.

Couverture de Garantie à l'étranger

Au cas où vous êtes en voyage à l'étranger et une réparation sous garantie s'avère nécessaire, demandez une facture détaillée (mentionnant le prix unitaire des pièces remplacées avec numéro de pièce ainsi que la main d'œuvre effectuée pour la dite réparation).

Remettez cette facture à votre concessionnaire Isuzu habituel, qui prendra en considération le remboursement de votre réparation (Toutes les conditions de Garantie Isuzu telles que décrites dans ce livret doivent être accomplies). Veuillez prendre en considération qu'une réparation due à l'usage de carburants impropres n'est pas prise sous garantie.

Livret d'entretien

Afin que votre véhicule reste sous les conditions de garantie il vous est primordial de garder votre livret d'entretien dûment rempli. Il vous est conseillé de garder également toutes les factures d'entretiens et réparations afin de pouvoir prouver les réparations et ou entretiens effectués sur votre véhicule et de pouvoir analyser si le mal fonctionnement est dû à un manque d'entretien, une défectuosité mécanique ou une erreur de manipulation humaine.

Fonctionnement du véhicule et soins

Considérant l'investissement que vous avez consenti à l'achat de votre véhicule Isuzu, nous savons que vous avez l'intention d'entretenir et d'utiliser le véhicule avec soins. Nous vous prions à ce fait de suivre les instructions telles que décrites dans votre Manuel de Conducteur et de Propriétaire.

Garantie Isuzu sur un véhicule neuf

Tout nouveau véhicule Isuzu construit et fourni par Isuzu, vendu par un concessionnaire officiel Isuzu tombe explicitement sous la coupelle du concessionnaire Isuzu en temps que vendeur à part entière et non en temps qu'agent du constructeur. Le dit concessionnaire vous garantie que votre véhicule est exempt de défaut et mal fonctionnement sous conditions que le véhicule est entretenu et utilisé en bonne et due forme.

Conditions de Garantie

Les conditions de garantie sont valables pour les véhicules Isuzu enregistrés et utilisés en majorité dans le pays où le véhicule a été vendu.

Que tombe sous la garantie ?

Réparations Garanties

Cette garantie couvre toute défectuosité se présentant pendant la période de garantie, causée par des matériaux défectueux ou un mauvais montage. De nouvelles pièces ou des pièces reconditionnées seront utilisées (le choix de pièce utilisée est resté au bon jugement d'Isuzu).

Période de Garantie

La période de Garantie pour toutes les couvertures prend jour quand le véhicule est livré ou mise en circulation (tel qu'inscrit sous la première page de ce livret). Il s'estombe à l'expiration de la période de garantie de base ou autre couverture tel que décrit ci après.

Isuzu	Garantie de Base *		Garantie prolongée **		Isuzu Assistance
	Temps	Limitations	Temps	Limitations	
Rodeo Jusqu'a 31/10/2005	36 mois	100.000 Km	xxxx	xxxx	36 mois
Rodeo / D-Max Dès 01/11/2005	36 mois	100.000 Km	24 mois	150.000 Km	60 mois
N-Series	24 mois	Sans limite	36 mois	150.000 Km	60 mois

* Garantie de base

Voir tableau, ce qui se produit en premier en temps ou Km

Les batteries de première monte (d'origine Isuzu Motors Ltd.) et installées d'origine dans les véhicules Isuzu sont couvertes par cette garantie pour une période de 24 mois à partir de la date de livraison au premier propriétaire ou dès la date de mise en circulation. Pour le bon fonctionnement et chargement de la batterie il faut une distance minimale de 10 kilomètre par trajet.

Indépendamment des conditions de garanties des autres pièces de votre véhicule le liquide de refroidissement de l'air conditionné de votre véhicule installé en première monte à l'usine est couverte par une garantie de 12 mois ou 20.000 Km (premier critère atteint est prépondérant), à partir de la date de livraison au premier propriétaire ou des la date de mise en circulation.

Les réparations mineures ne nécessitant majoritairement pas le remplacement d'une pièce et ne faisant pas partie des entretiens périodiques sont couvert les premiers 12 mois ou 20.000 Km (premier critère atteint est prépondérant) à partir de la date de livraison au premier propriétaire ou dès la date de mise en circulation (voir première page de ce livret).

Ceci inclut mais n'est pas limité à l'alignement des roues, balancement des roues, ajustement de l'embrayage ajustement de portes et fenêtres, etc...

Toute défectuosité de la peinture d'origine de votre véhicule Isuzu produit par Isuzu Motors Ltd. causée par une défectuosité des matériaux ou mauvais travail est couverte par cette garantie pour une période de 36 mois ou 100.000 Km (premier critère atteint est prépondérant) à partir de la date de livraison au premier propriétaire ou dès la date de mise en circulation. La garantie sur perforation de la carrosserie est 72 mois sans limitation de kilométrage.

Pour obtenir une réparation sous garantie veuillez présenter votre véhicule chez un concessionnaire Isuzu agréé pendant la période de garantie.

Réparations et ajustements pendant la période de garantie sont fait sans frais, (même les consommables comme huile, liquide de refroidissement, etc...) si c'est nécessaires de les changer pour effectuer la réparation.

Tout accessoire livré ensemble avec le véhicule neuf n'est couvert par une garantie de 2 ans par le fabricant de l'accessoire. La garantie peinture des accessoires livrés par Isuzu Benelux S.A. et monté par un concessionnaire agréé sur une voiture neuve est 24 mois.

Le véhicule doit être entretenu conformément aux directives et aux instructions du fabricant par un réparateur agréé par Isuzu utilisant des pièces d'origines Isuzu.

** Garantie prolongée Isuzu Rodeo ou D-Max

Valable pour les véhicules Isuzu Rodeo et D-Max commandés et livrés après 1 novembre 2005.

Cette garantie vous offre en complément des 3 ans de garantie de base d'usine, une garantie prolongée de 2 ans sur la chaîne cinématique de votre Isuzu Rodeo ou D-Max avec un maximum de 150.000 Km (premier critère atteint est prépondérant). De plus vous bénéficiez pendant cette période de l'assistance Isuzu (kilométrage illimité). La chaîne cinématique comprend le bloc embiellé, la boîte de vitesses, les axes de transmission et pont arrière. Pas compris dans cette garantie sont les freins, turbo, pompe à mazout, injecteurs, alternateur, démarreur, l'embrayage et les joints homocinétiques des cardans.

La garantie prolongée est uniquement valable pour véhicules immatriculés au Benelux et pour l'Europe géographique. Le véhicule doit être vendu neuf par Isuzu Benelux NV et soit être vendu par un concessionnaire agréé en Benelux.

Le véhicule doit être entretenu conformément aux directives et aux instructions du fabricant par un réparateur agréé par Isuzu utilisant des pièces d'origine Isuzu.

**** Garantie prolongée Isuzu N-Series**

Valable pour les Isuzu's N*R commandés et livrés après 1 novembre 2005.

Cette garantie vous offre en complément des 2 ans de garantie de base d'usine, une garantie prolongée de 3 ans sur la chaîne cinématique de votre Isuzu N*R avec un maximum de 150.000 Km (premier critère atteint est prépondérant). De plus vous bénéficiez pendant cette période de l'assistance Isuzu (kilométrage illimité). La chaîne cinématique comprend le bloc embielé, la boîte de vitesses, les axes de transmission et pont arrière. Pas compris dans cette garantie sont les freins, turbo, démarreur, alternateur, pompe à mazout, injecteurs, bougies préchauffage, l'embrayage et consommables.

La garantie prolongée est uniquement valable pour véhicules immatriculés au Benelux et pour l'Europe géographique.

Le véhicule doit être entretenu conformément aux directives et aux instructions du fabricant par un réparateur agréé par Isuzu utilisant des pièces d'origine Isuzu.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

Pneu

La garantie sur les pneus et les chambres à air est fait par leur fabricant.

Cas de salissures, chocs, et dégâts

La garantie n'est pas applicable :

En cas de griffes, dégâts de carrosserie ou chimique de quelle nature que ce soit.

Dans le cas où le véhicule serait utilisé à des fins de compétition.

En cas où le compteur de vitesses est défectueux ou est manipulé.

L'entretien

Nettoyage, graissage, vidange, entretien normal sont prévus. Injecteurs, garnitures de freins, embrayage, balais d'essuie-glaces et clés sont au compte du propriétaire du véhicule.

Surcharge

Tout défaut dû à une surcharge.

Autres

Les conditions de garantie ne sont pas applicables en cas de modifications, dégradations, débranchement de systèmes ou de circuits, réglages ou réparations incorrects.

Dégradations de la peinture et corrosion

Dégradations de la peinture et corrosion dues à des impacts de pierre ou des griffes dans la carrosserie ou toutes autres causes extérieures telles que : Retombées industrielles et de produits chimiques, pluies acides, sèves des arbres, déjections d'oiseaux, sel, grêle, et d'autres phénomènes incontrôlables.

Dégâts imputables aux causes suivantes :

Manque d'entretien.

Utilisations de carburant, de lubrifiant, de liquides, de produits, d'additifs ou de produits d'entretien inappropriés.

Montage d'accessoires, pièces de rechange et autres éléments non agréés par le constructeur.

Frais supplémentaires :

Il ne pourra pas être fait appel à la garantie pour les autres frais découlant, quels qu'en soient leurs origines, tels : Immobilisation du véhicule, perte de revenu, location d'un véhicule de remplacement, frais de remorquage.

Carrosseries et accessoires :

Tous carrosseries et accessoires qui sont pas d'origine Isuzu et tous dégâts émanant de leurs montages

Responsabilité du propriétaire

Entretien

Chaleur, froid, poussières ou humidité extrême demandent un graissage régulier.

A côté du programme d'entretien il faut aussi contrôler les câbles, les flexibles et les tuyaux du système de freinage, les serrures et les charnières du capot. Il faut contrôler les niveaux d'huile et des liquides (refroidissement, etc.) tous les quinze jours et remplissez-les si c'est nécessaire.

Equilibrage des pneus et alignement des roues

Equilibrage des pneus et alignement des roues sont influencés par les conditions des routes et la manière de conduire. Un équilibrage et alignement correct des roues sont très importants pour la durée de vie des pneus et la tenue de route.

Rotation des roues

Fortes accélérations, freinages intenses, vitesse et chargements lourds peuvent causer une usure irrégulière des pneus. Si l'usure apparaît sur un côté des pneus, il est conseillé de faire une rotation des roues.

Freins

L'usure des plaquettes de frein et des garnitures de freins est dépendante du style de conduire. Il faut les contrôler régulièrement (min. 5000 Km lors d'un usage intense). Si nécessaire il faut les changer.

Vidanges et filtres

Il faut effectuer les vidanges et les changements des filtres selon les termes prescrits dans le carnet d'entretien

Vidange de la boîte et transmission

Sous des conditions difficiles, procédez à des entretiens plus fréquents. Se reporter au programme d'entretiens pour conditions difficiles.

Tension de la courroie

Pour le bon fonctionnement des appareils entraînés par les courroies il faut les contrôler selon les intervalles prescrits dans la programme d'entretien.

Dépôt de calamine

Le dépôt de calamine est normal. La quantité dépend des conditions de conduite et les carburants utilisés. Utilisez toujours les carburants prescrits.

Climatisation

Un entretien annuel de la climatisation est nécessaire. Si nécessaire il faut ajouter du liquide de climatiseur.

Peinture, chrome et intérieur

Un nettoyage fréquent augment la durée de vie et la beauté extérieur et intérieur de votre véhicule.

Jeu et course libre de l'embrayage

Pour un fonctionnement correct de l'embrayage on doit vérifier le jeu et la course de la pédale d'embrayage. Si on peut plus régler le jeu il faut changer l'embrayage.

Essuie-glaces

La durée de vie des essuies dépend des situations climatologiques. Si nécessaire il faut les changer.